

Rapport du jury d'Economie, Sociologie et Histoire du monde contemporain

Session 2023

Le jury a vu 44 candidats. Les notes s'étalent de 6 à 20 ; aucune note éliminatoire n'a été donnée. La moyenne s'établit à 12,55 avec un écart-type de 3,47. Le premier quartile est de 10, la médiane de 13 et le troisième quartile de 14,25.

C'est la première fois que cette épreuve orale avait lieu, en conséquence de la réforme des CPGE ECG avec la mise en place de la filière mathématiques approfondies / ESH. L'épreuve n'avait cependant rien de surprenant car elle reprend le format des Ecoles de Commerce et Management, sur lequel les candidats se sont entraînés pendant leur classe préparatoire.

Les règles étaient brièvement rappelées sur le sujet, puis de vive voix au candidat lors de son arrivée dans la salle d'interrogation. La préparation se passe en 30 minutes ; chaque candidat dispose d'une paire de sujets et en choisit un. L'interrogation dure ensuite 30 minutes ; elle commence par un exposé du candidat de 10 minutes environ sur le sujet choisi, durant lequel celui-ci peut se servir du tableau s'il le souhaite ; suivent des questions sur l'exposé en lui-même et enfin des questions sur d'autres thèmes du programme. Lors de l'entretien, les candidats sont systématiquement amenés à passer au tableau pour évaluer leur capacité de raisonnement formel, sous forme graphique et/ou mathématique. Dans le cas d'un graphique, il faut commencer par nommer ses axes et expliquer ce qu'on représente au fur et à mesure afin que le jury puisse suivre le raisonnement : ce n'est pas une épreuve de dessin ! Le passage au tableau après l'exposé est souvent très discriminant, que ce soit positivement ou négativement.

Le jury a veillé, via les sujets et les questions posées, à couvrir l'ensemble du programme des deux ans de CPGE. Les sujets ont été appariés a priori, de façon à éviter de proposer deux sujets sur un thème proche. Quand un sujet paraissait plus original, il a été apparié avec un sujet plus classique, et inversement. Se ruer sur le sujet d'apparence classique n'est d'ailleurs pas toujours la stratégie la plus payante. Les intitulés des sujets pouvaient être purement conceptuels (en économie comme en sociologie), amener un croisement des regards entre les disciplines ou encore comporter une dimension empirique affirmée, qui suppose de croiser les théories avec des connaissances historiques et d'actualité.

On constate que les exigences formelles de l'épreuve orale sont bien intériorisées. Sauf exception, les candidats proposent une réflexion structurée : (i) une introduction comportant une accroche, des définitions des termes du sujet, une annonce de problématique et de plan, (ii) un développement en deux ou trois parties, (iii) une conclusion qui reprend les enjeux du sujet et répond à la question posée. Ils respectent dans leur grande majorité la durée impartie et l'équilibre des parties.

Les moins bonnes prestations restaient néanmoins à un niveau très descriptif (citant des noms et des faits sans définition des concepts ni présentation des raisonnements) ou prescriptif (énonçant ce qu'il faudrait faire sans que cela découle d'arguments économiques ou sociologiques explicitement présentés). Pour éviter cela, nous donnons les trois conseils suivants.

Le jury tient à attirer l'attention des candidats sur l'intérêt d'**élucider le sujet en introduction** : il faut poser explicitement les définitions opératoires des termes du sujet pour en tirer des enjeux, qui vont

servir à problématiser et à construire la progression. Les meilleures prestations sont celles qui ne se contentent pas de reprendre les termes du sujet sous forme interrogative ; une bonne problématique peut d'ailleurs être une affirmation plutôt qu'une question. Sans cette phase d'élucidation, les exposés finissent la plupart du temps par déporter le traitement du sujet, soit vers une simple question de cours sans attention précise à l'intitulé du sujet, soit en débordant du cadre du sujet ou au contraire en passant à côté d'une dimension de celui-ci. De même, le plan découle du travail sur les termes du sujet. Si les plans simples sont souvent efficaces, les plans types pouvant s'appliquer à tous les sujets ou presque sont rarement pertinents. Le jury est conscient que les candidats n'ont qu'une demi-heure de préparation mais les sujets posés sortent d'un programme que ceux-ci ont préparé durant leurs années de CPGE.

En science économique, le jury tient à mettre en garde contre la tendance à l'étalement de noms (« *name dropping* »). Le jury verra d'un meilleur œil le candidat oublieux d'un nom d'auteur mais capable de **présenter les raisonnements économiques** rigoureusement. D'une part, invoquer un modèle suppose d'explicitier ses hypothèses, puis de détailler les définitions et les mécanismes, avant enfin seulement d'arriver aux conclusions et à la confrontation à la réalité. D'autre part, s'il s'agit de résultats statistiques, il faut le préciser et détailler si possible sur quelles données et par quelle méthode ceux-ci ont été obtenus. Se contenter d'associer un auteur et une conclusion n'a qu'une très faible valeur argumentative : c'est un simple argument d'autorité. On ne peut que conseiller aux candidats de bannir les formules du type « selon certains économistes... », « dans une logique libérale/keynésienne... » etc. qui tendent à ramener la science économique à une suite d'opinions. Les questions qui suivent l'exposé servent à déterminer la compréhension réelle de l'analyse économique par le candidat.

Le jury tient aussi beaucoup à interroger sur les sciences sociales, et ce dans toute la mesure d'un programme dénommé justement « Economie, Sociologie et Histoire du monde contemporain » : histoire de la sociologie, sociologie du travail et des organisations, sociologie de la mobilité et des inégalités, sociologie de la consommation, statistique publique et démographie, théories de la Justice sociale et de l'Etat-providence, histoire économique et sociale contemporaine... Comme en science économique, il ne faut pas se contenter de lier un nom d'auteur à une conclusion. Il faut être capable de définir les notions et d'**exposer comment sont produites les connaissances en sciences sociales** via les différentes techniques d'enquête et le traitement des données : il faut par exemple connaître les grands types d'enquêtes de terrain, les grandes enquêtes de la statistique publique et la définition des indicateurs standards. Des données de cadrage et des repères spatio-temporels sont toujours les bienvenus dans l'exposé et, sinon, donnent lieu à des questions.

Exemples de paires de sujet données en 2023 :

- « Règles du jeu et jeu sur les règles dans les organisations » ou « Quels sont les déterminants de la croissance ? »
- « Les gains à l'échange » ou « La France est-elle un pays de classe moyenne ? »
- « Le budget de l'Etat : amortisseur des crises ? » ou « Les économies d'échelle »
- « La politique industrielle est-elle obsolète ? » ou « Qualité des institutions et développement économique »
- « Le marché dans l'économie politique classique » ou « L'Etat est-il trop endetté ? »
- « La compétitivité » ou « La valeur des diplômes baisse-t-elle ? »

- « Peut-on parler de sociologues "classiques" ? » ou « Le marché unique »